

République française

Département de la Drôme

COMMUNE DES GRANGES GONTARDES
Séance du 25/11/2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Représentés : 2

Absents : 3

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : Gérard BAUMEA Jean-Christophe CAMBON Fabienne KOBİ Hélène MOULY Franco PICCARDO Nicole PONIZY Jérôme ROIG Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : Geoffroy HUGUES Didier SOULAIGRE

Absents : Cécile AUDIBERT, Emmanuelle COMBET, Christophe GALISSARD

Secrétaire de séance : Gérard BAUMEA

Date de la convocation : 18/11/2024

N° d'ordre : DE_2024_063 25/11/2024

Objet : Rapport d'activité 2023 du Syndicat d'Irrigation de la Drôme (SID)

Madame Hélène MOULY, Maire, rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose par son article L.5211.39, qu'un rapport d'activité soit transmis chaque année au Maire de chaque commune membre de tout Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Considérant que la Syndicat d'Irrigation de la Drôme SID a délibéré dans sa séance du 24/09/2024 sur la teneur du rapport d'activité.

Considérant que ce rapport qui présente un bilan des décisions prises et des actions engagées dans les différents champs de compétence de la SID, doit être présenté devant le conseil municipal de chaque commune adhérente.

Considérant l'article visé ci-dessus, il est porté à la connaissance des élus, le rapport d'activité annuel 2023 de la Syndicat d'Irrigation de la Drôme.

Le Conseil Municipal :

- **Prend acte** de la communication au conseil municipal du rapport d'activité de la Syndicat d'Irrigation de la Drôme pour l'exercice 2023,
- **Met** à disposition du public le rapport présenté.

Lien :

<https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr/wp-content/uploads/2024/09/2023-Rapport-annuel-SID-vdef.pdf>

Dépt. PREFECTURE DE LA DRÔME
Date de réception de l'AR: 03/12/2024
J26-212601454-20241125-DE_2024_063-DE

Fait à Les Granges Gontardes, le 25/11/2024

Madame Hélène MOULY,
MAIRE,




